

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle phase de travaux dans la rue de Bruxelles et travaux ponctuels dans la rue Émile Cuvelier

Les travaux avancent bien dans le cadre du projet d'extension du piétonnier de Namur. Dans trois semaines, la rue des Croisiers sera entièrement pavée. Le pavage de la rue des Carmes avance également laissant entrevoir ce que sera la nouvelle zone piétonne dans un avenir proche. Les plantations des premiers arbres seront d'ailleurs réalisées en février dans ces deux rues.

Place maintenant à la suite du programme avec la mise en piétonnier du tronçon de la rue de Bruxelles entre la rue Lelièvre et la rue des Carmes. Les aménagements prévus permettront d'aménager la voirie de plain-pied de façade à façade, de créer 9 fosses de plantation en pleine terre qui accueilleront 7 nouveaux arbres. Onze bancs seront installés le long des fosses de plantation et 13 arceaux pour les vélos prendront place dans la rue. C'est un nouveau visage pour le quartier qui se dessinera au fur et à mesure des prochains mois permettant de relier l'ancien piétonnier à sa nouvelle extension.



Ce 2 février, les travaux de mise en piétonnier de la rue de Bruxelles ont débuté (entre la rue Lelièvre et la rue des Carmes)



Ce lundi 2 février, les travaux de mise en piétonnier du tronçon de la rue de Bruxelles ont débuté. Dans un premier temps, c'est uniquement la partie de la rue de Bruxelles entre la rue Lelièvre et la rue Godefroid qui est concernée. La rue est fermée à la circulation pour permettre de décaisser la voirie depuis la rue Lelièvre vers la rue Godefroid. Des travaux d'impétrants auront également lieu côté pair de la rue de Bruxelles.

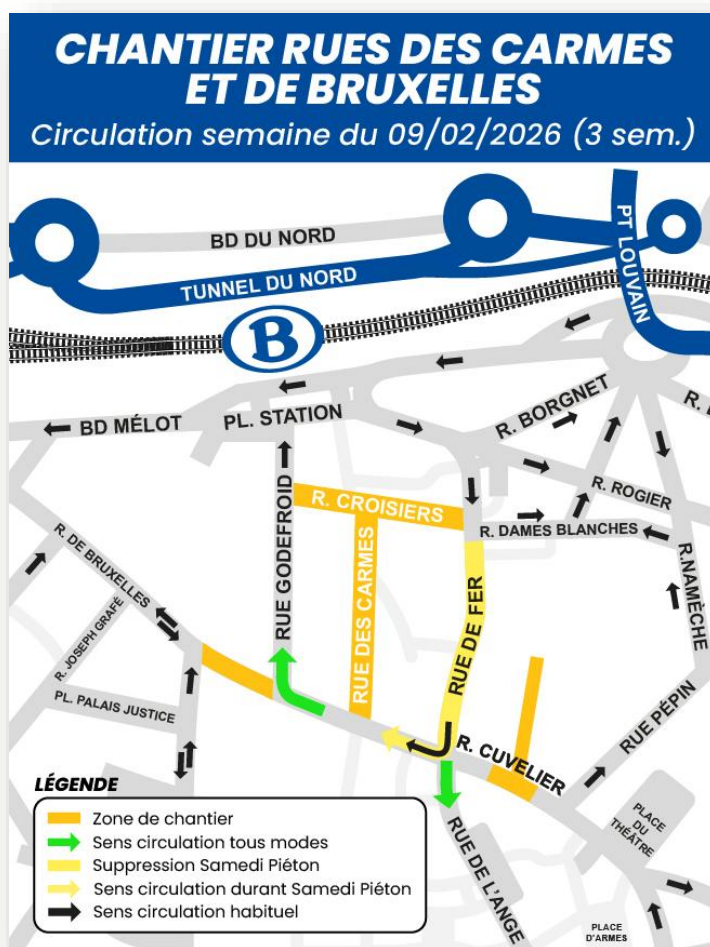
Des mesures de compensations sont prévues pour les personnes qui occupent un parking privé. Durant les travaux, ces dernières peuvent bénéficier d'un accès gratuit au parking de l'Hôtel de Ville et dans les 3 P+R (Namur Expo, Bouge et Saint-Nicolas) et d'une mise à disposition gratuite d'une carte « riverain » provisoire pour stationnement dans les autres voiries du centre-ville. Les informations sont à prendre auprès du Service de la gestion du stationnement : gestion.stationnement@ville.namur.be.

Le samedi piéton : limité à la rue de l'Ange

Afin de faciliter l'accès à la rue Godefroid le samedi, le samedi piéton sera limité à la rue de l'Ange à partir de ce 7 février.



NAMUR
CAPITALE



Depuis ce 2 février, des travaux sont entrepris en haut de la venelle des Capucins à hauteur de l'entrée de Saint-Louis, la venelle est fermée à la circulation aussi bien des voitures que des piétons. Les piétons sont invités à faire le tour par la rue de Fer pour accéder aux Jardins du Maïeur. En ce qui concerne les riverains et riveraines qui possèdent un garage privé, ils pourront continuer à accéder à leur emplacement jusqu'au 9 février.

A partir du 9 février, les travaux de réfection de l'égouttage débuteront depuis la rue Cuvelier en remontant dans la venelle des Capucins. Durant 3 semaines, la rue Cuvelier entre la rue Pépin et la rue de Fer sera fermée à la circulation.



**NAMUR
CAPITALE**

L'accès pour les livraisons reste possible soit en cul-de-sac depuis la rue de Fer, soit en cul-de-sac par le début de la rue Cuvelier. Par ailleurs, des zones de livraison sont prévues à l'angle de la rue de Fer et de la rue Cuvelier et à l'entrée de la rue Pepin.



Contacts

Service Communication

pietonnier@ville.namur.be - 081/24.60.66